

COMMUNIQUE

On a gagné !!!!

Victoire des ex-SFR. C'est la victoire du pot de terre contre le pot de fer!

SFR & Téléperformance sont solidairement condamnés par la Cour d'Appel de Toulouse.

Celle-ci retient en effet que dès la présentation du projet de transfert, les deux groupes savaient pertinemment que l'opération allait conduire au décrutement massif de l'intégralité des salariés SFR au profit d'une masse salariale moins coûteuse pour les entreprises.

La Cour retient ainsi la collusion frauduleuse entre SFR et Téléperformance et juge dans un arrêt particulièrement bien motivé que chaque salarié a perdu la chance d'être maintenu dans son emploi.

Un jugement qui procure en premier lieu une réelle reconnaissance de la part de la justice au long et douloureux combat des 1900 salariés.

Un jugement qui offre également aux ex-SFR une compensation financière certes symbolique, mais non négligeable alors même que beaucoup d'entre eux sont toujours en grande difficulté.

Un jugement enfin, et surtout, qui va poser les bases d'une jurisprudence visant à mieux protéger les salariés en France, en interdisant aux entreprises qui font des bénéfices de licencier.

Un sujet majeur plus que d'actualité, qui devrait avoir toute sa place dans la campagne présidentielle actuelle...